

L'inspection de la station de pompage Sumas a eu lieu les 15 et 16 juin 2020. Une fois terminé, le rapport d'inspection conjointe sera rendu public sur le site Web de la Régie. Depuis 2018, les surveillants autochtones du Comité ont participé à 22 inspections conjointes, dont deux à la suite de déversements, et à plusieurs exercices de gestion des

Ces inspections concertées assurent une plus grande transparence et une meilleure compréhension des activités réglementaires, le tout servant à renforcer les liens de confiance entre la Régie et les communautés autochtones. Elles facilitent par ailleurs l'intégration des valeurs, connaissances et points de vue autochtones aux différents volets des activités de surveillance réglementaire menées par la Régie. Dans le cadre de leurs rôles respectifs et du travail propre à chacun, le Comité et la Régie partagent un objectif commun: l'amélioration continue de la sécurité des personnes et de la protection de

- « On ne saurait trop insister sur l'importance d'avoir un surveillant autochtone aux côtés d'un inspecteur de la Régie. La perspective unique du surveillant favorise alors une vision holistique des répercussions éventuelles d'un incident. Nous profitons ainsi d'une bien meilleure compréhension des liens qui unissent les peuples autochtones à la terre, à l'eau et aux différents lieux d'importance culturelle. »
- Marc Pauzé, inspecteur de la Régie et vice-président par intérim des opérations sur le terrain
- « Il nous importait d'être présents, avec la Régie, à la suite de l'incident de Sumas, pour être en mesure de veiller de près aux intérêts des communautés autochtones le long du couloir pipelinier. En tant que surveillant autochtone du Comité, j'ai pu évaluer sur-lechamp les répercussions environnementales, car j'étais sur place peu de temps après l'incident, avec la Régie. »
- Ryan Arcand, surveillant autochtone, Première Nation Alexander en Alberta

